

Décision Générale colonial

Décision n° 202 16 fevirier 1953

n° 202 16

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 16 février 1953
Numéro JO n° 4 du 01/03/1953	Date du numéro 1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Daher Roble, Agent techniaue auxiliaire 6 échelon en service à la Direction du Service de Santé, est licencié de son emploi pour mauvaise manière habituelle de servir pour compter du 1er mars 1953.